ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

ÉduSCOL
[dgesco]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Découverte professionnelle option 3 heures

Exemple de mise en œuvre

Le cahier des charges d'un e-portfolio

2005-2006

Académie de Dijon

Juillet 2006

Le cahier des charges du e-PORTFOLIO dans l'option « découverte professionnelle » 3h

Ce travail est issu d'une réflexion d'un groupe d'enseignants impliqués dans l'option « découverte professionnelle » en 2005-2006.

Il a été accompagné par R. BIBEAU du Ministère de l'Éducation au QUEBEC, pays précurseur pour la mise en oeuvre de cet outil.

Pour lui, le portfolio est u*n témoin et un instrument de développement des compétences de l'élève, c'est « une collection des travaux d'un élève qui fait foi de ses compétences en conservant des traces pertinentes de ses réalisations ».*

Le portfolio doit garder la spontanéité de l'exemple canadien... Il faut laisser du temps pour que l'élève se l'approprie ; il doit contenir un espace ouvert, non noté. Il faut alors dissocier le portfolio de compétences ou d'apprentissage d'un support d'évaluation distinct.

Le portfolio s'inscrit dans une démarche de dépassement de soi, dans le cadre d'une construction progressive des apprentissages qui doit aider l'élève à repérer la valeur ajoutée de ses travaux.

Au vu de l'existant outre-Atlantique, de la spécificité de l'option, <u>quelle pourrait être la structure et les rubriques de cet outil ?</u>

- un espace personnel dont l'élève seul aurait « la clé »
- un espace collaboratif de dialogue = portfolio d'apprentissage accompagné
- un espace de présentation (*curriculum vitae*) = portfolio de présentation
- un espace contrat en référence au contenu de l'enseignement = portfolio d'apprentissage
- un espace certificatif = portfolio d'évaluation

Cet espace s'inscrit dans l'Environnement Numérique de Travail expérimenté dans l'académie de DIJON.

<u>Quels sont les éléments facilitateurs pour le portfolio ?</u>

- un temps défini par semaine, régulier même si la durée est faible (ex 5 min en fin de séance),
- un temps préalable pour la mise en œuvre,
- au moins un professeur moteur pour le suivi régulier,
- plusieurs élèves moteurs pour la participation,
- une ouverture sur les parents (lors des rencontres parents/professeurs) et les différents partenaires (entreprises, établissements de formation : lycées technologiques, écoles supérieures, universités…),
- un outil partagé par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche